

Coronalert collabore avec les applications corona d'autres pays de la Communauté européenne depuis le 6 janvier

L'application Coronalert peut désormais interagir avec les applications de suivi de contacts d'un certain nombre d'autres pays de la Communauté européenne, notamment l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas.

Karine Moykens, présidente du Comité Interfédéral Testing et Tracing: "C'est, par exemple, une très bonne nouvelle pour les personnes qui vivent, travaillent ou vont faire des courses dans les zones frontalières. Jusqu'à présent, vous ne pouviez échanger des données qu'avec des personnes qui avaient également installé l'application belge. A partir de ce 6 janvier si vous êtes en contact à haut risque avec quelqu'un qui possède, par exemple, l'application néerlandaise ou allemande des codes anonymes seront également échangés. "

Ces données sont échangées via un serveur défini par un consortium européen sous la coordination de la commission. Tous les pays européens ne sont pas connectés à ce serveur. C'est par exemple le cas de la France qui n'a pas utilisé le système Européen et a préféré déployer son système national, malheureusement incompatible.

Informations complémentaires:

- La compatibilité se passe entre les applications de suivi de contacts des pays suivants: Croatie, Danemark, Allemagne, Irlande, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Espagne et Chypre.
- Les utilisateurs de l'application Coronalert doivent installer la dernière mise à jour pour que cette nouvelle option puisse être utilisée
- Il ne faut télécharger qu'une seule application, celle du pays où l'on vit et où l'on va se faire tester. Ainsi, un belge vivant en Belgique et travaillant en Allemagne peut se contenter de télécharger Coronalert. L'application l'avertira en Belgique, mais aussi lors de ses déplacements en Allemagne puisque Coronalert est compatible avec l'application de ce pays.
- C'est un avantage important pour les citoyens qui vivent / travaillent / font des achats dans les zones frontalières.
- La protection de la vie privée n'est pas menacée.

Informez également les personnes à l'étranger

En pratique, en cas de résultat positif, un utilisateur de l'application Coronalert aura la possibilité d'indiquer dans quel pays il se trouvait avant de faire son test. Ainsi, les clés ne seront échangées avec ce pays que pour ces jours-là. Si un utilisateur étranger se révèle être infecté et le signale via son application, il sera averti via sa propre application, par exemple Coronalert. Vu le nombre de clés échangées entre applications, il est recommandé d'utiliser le WIFI, afin de réduire le coût de consommation de données.

"Il est donc toujours très important non seulement d'installer l'application, mais aussi d'informer les contacts en cas de résultat positif", explique Karine Moykens. "En attendant, l'application a été téléchargée 2,3 mio fois. Depuis le 30 septembre, 225 000 personnes ont reçu un résultat dans l'application, dont 30 000 ont été positives. 55% a informé ses contacts de ce résultat".

À propos de Coronalert

Coronalert est une initiative des autorités belges. Plus d'infos sur www.coronalert.be

Contact presse :

Pour des questions générales et des interviews avec Karine Moykens, présidente du Comité Interfédéral Testing et Tracing, vous pouvez vous adresser via press@coronalert.be

Pour les questions techniques et de suivi/exécution du projet, vous pouvez vous adresser à

- Bart Preneel (NL) – 0494 567 641 - bart.preneel@esat.kuleuven.be
- Axel Legay (FR) – 047047 88 06 - axel.legay@uclouvain.be